

**FICHE DE POSTE**  
**COORDINATEUR-TRICE DE LA VEILLE SOCIALE**

**Contexte du poste :**

Le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) porté par le GIP « Maison de la veille sociale du Rhône » centralise les demandes des personnes privées de domicile personnel et les oriente vers les places d'hébergement ou de logement. Le SIAO permet également l'orientation vers des accompagnements. Il œuvre pour permettre l'accès au logement personnel adapté le plus directement, et rapidement, possible suivant les principes du logement d'abord.

Dans un contexte de forte tension de l'hébergement et du logement, la MVS (SIAO du Rhône) joue un rôle de pivot dans les missions d'orientation des ménages et doit se doter d'une coordination regroupant l'ensemble des acteurs de la veille sociale. Elle doit s'assurer qu'en l'absence d'une réponse immédiate en termes d'hébergement ou de logement, le ménage en demande bénéficie à minima d'une information concernant son droit d'effectuer une demande auprès de la MVS et une réponse aux besoins primaires, et ce, assuré sur l'ensemble du département.

La coordination des acteurs de la veille sociale – maraudes / équipes mobiles et accueils de jour ou de nuit, service téléphonique 115 – par le SIAO (L345-2 4 CASF) vise à remplir un premier objectif de vérification que la couverture territoriale et les réponses qui y sont apportées par les acteurs correspondent aux besoins identifiés sur le territoire (par exemple : identification de potentielles « zones blanches » où aucune maraude ne circule et travaille avec les acteurs pour que ces zones soient couvertes).

La mise en place d'une instance de coordination (ou la déclinaison d'une instance existante), portée par le SIAO, doit permettre d'offrir un espace de discussion entre les acteurs et rendre le plus efficient possible la réponse aux besoins des personnes à la rue.

**Objectifs du poste :**

- Organiser la présence des membres de la coordination de la veille sociale et la remontée d'informations au sein des instances locales d'animation des acteurs de la veille sociale.
- Cartographier la réponse aux besoins des personnes sans abri sur l'ensemble du territoire rhodanien : couverture géographique, horaires, services apportés, etc.
- Recueillir et partager entre acteurs les remontées de terrain, notamment sur les situations de non-recours, pour contribuer à une information, la plus large possible, des publics et une connaissance fine de leurs besoins.
- Encourager et permettre la convergence des pratiques en matière d'évaluation, en particulier en favorisant l'appropriation du SI SIAO par les acteurs de la veille sociale. Assurer l'information auprès des acteurs de la possibilité de former leurs équipes.
- Identifier les capacités et les spécificités des différents acteurs qui pourront être sollicités par le SIAO pour réaliser les évaluations dites « flash » et les évaluations approfondies.
- Assurer la pérennité de la réalisation de ces diagnostics ainsi que la fluidité du partage d'informations entre acteurs.
- Initier des partenariats avec d'autres acteurs de l'aller-vers notamment dans les domaines de la santé

(équipes Mobiles Psychiatrie Précarité, équipes Mobiles Médico-sociales, etc.) et des forces de l'ordre et de sécurité (police, gendarmerie, pompiers, etc.)

- Engager la rédaction d'une charte départementale de la veille sociale
- Co-piloter avec l'interlocuteur au sein de la DDETS et au sein de la Métropole de LYON, la commission « urgence sociale » du PLAID.
- Aide à la décision pour les collectivités et les services de l'Etat afin de faire évoluer l'offre
- Assurer une diffusion des outils à disposition des bénéficiaires stable et actualisée

### **Missions confiées**

Salarié du GIP « Maison de la Veille Sociale du Rhône le.la coordinateur-trice de la veille sociale est autonome dans le cadre d'un poste transversale : ses missions sont :

- Organiser la coordination de la veille sociale sur l'ensemble du territoire.
- Être présent.e aux différents guichets médico-sociaux
- Réaliser une cartographie de l'offre, transversale, et organiser son actualisation (typologie des prestations, horaires, etc.) – recensement des ressources du territoires et des besoins des ménages (en fonctionnement normal et en situations exceptionnelles (événements climatiques, crises internationales, etc.)
- Animer une instance de mise en réseau des acteurs : cette animation propose des axes d'optimisation de la ventilation des interventions des acteurs de la veille sociale sur le territoire.
- Organiser et fidéliser l'interconnaissance des acteurs de la veille sociale
- Assurer un lien permanent avec l'ensemble des outils de recensement et plateforme du territoire (Soli guide, whatizat – GUS- géolocalisé, entourage, etc.)
- Penser et formaliser, avec les différentes parties prenantes, des leviers de lutte contre le non-recours Repérage des situations).
- Dans le cadre d'un travail resserré, suivre la progression des parcours en lien avec le chef de projet de la plateforme des accompagnements.
- Force de proposition, le.la coordinateur-trice apporte un éclairage à la Direction de la MVS dans le cadre de son dialogue avec les services de l'Etat et des différentes collectivités.
- Dans le cadre d'un travail resserré avec le pôle logement de la MVS, identifier une offre de logements diversifiée en lien avec les référents en favorisant l'évitement du recours à l'hébergement (plateforme offre ouverte de du logement social en réflexion)
- Remontées d'indicateurs (à définir précisément)

### **Périmètre d'action du poste**

Ce poste est organisé en transversalité avec les autres pôles et intervient sur l'ensemble du département. Des activités sont communes avec l'ensemble des cadres de la MVS.

### **Positionnement**

N+1 : Responsable du pôle 115/veille sociale  
N+2 : Directrice adjointe

### **Emploi repère et coefficient de rémunération**

CDI temps plein, convention collective CHRS, classement : groupe 6, emploi repère « chef de projet ».  
Reprise d'ancienneté à négocier selon la convention collective CHRS  
Mutuelle cadre, tickets restaurants

## **Formation et expérience**

Diplômé(e) d'ingénierie sociale ou équivalent, vous justifiez d'une expérience d'encadrement ou dans la conduite de projet de 5 ans minimum et de résultats probants. Vous êtes en parfaite connaissance des dispositifs de veille sociale et idéalement avez une connaissance des acteurs à l'œuvre au sein du département du Rhône.

Les politiques publiques relatives au secteur AHIL vous sont bien connues.

## **Compétences requises**

- Compétences relationnelles (réseau et partenariat)
- Connaissances des principes du « logement d'abord » appréciées
- Aptitude à la négociation, à l'animation et à la conduite de réunion
- Bonne connaissance des domaines de l'hébergement, du logement et de l'accompagnement
- Forte autonomie et disponibilité Capacité à travailler en équipe
- Organisation et rigueur
- Maîtrise de l'outil informatique
- Capacité à produire des outils et des écrits
- Capacité d'analyse
- Capacité à rendre compte et à planifier des temps de reportings.